

## LIMINAIRE CTL DU 18 FEVRIER 2016

Ce CTL avec à l'ordre du jour le rapport d'activité de notre Direction ne peut faire oublier toutes les attaques que le gouvernement et la DG font subir aux fonctionnaires et à la DGFIP.

Il n'y a qu'à voir les contorsions oratoires du secrétaire d'État au budget, Christian Eckert, dans ses vœux aux agents de la DGFIP (voir sur Ulysse). Celui-ci déclare en substance qu'il comprend la colère et le désarroi des agents. Mais le sifflement ne doit pas encore être assez perçant car il leur annonce, quelques propos plus loin, que c'est la même politique qui sera poursuivie.

Salaires bloqués, emplois supprimés, missions abandonnées, services fermés et restructurés, conditions de vie au travail dégradées, voilà leur quotidien.

**Le mécontentement est bien là.** L'engagement dans la grève du 26 janvier le démontre. En effet, si la participation globale à hauteur de 25 % apparaît déjà comme conséquente et doit être appréciée positivement, l'examen plus attentif des résultats conforte cette appréciation avec 35 directions territoriales à plus de 30 % et 9 autres dépassant les 40 %.

Mais les agents ne se contentent pas d'exprimer un ras le bol. Face à la désagrégation organisée de leur service public, face au mépris de leur travail que consacre le blocage du point d'indice, ils savent ce dont ils ont besoin et le traduisent en revendications concrètes. Vierzon en est le meilleur exemple ! 1 mois que les agents de ce centre des Finances Publiques demandent des emplois statutaires pour garder leur service en pleine compétence. 1 mois d'autisme de la DG !!!

Et que dire de la communication de la Ministre de la Fonction Publique sur le protocole PPCR où le gouvernement a fait preuve de totalitarisme.

Le dialogue social se résumant à la concertation sociale c'est-à-dire à un simple devoir d'information. Si tu dis oui c'est oui, si tu dis non, c'est quand même oui !

Le 10 février dernier, la cour des comptes a rendu son rapport et ses recommandations en matière de contrôle fiscal avec un titre plutôt flatteur : des progrès à confirmer ,,  
Même si certaines de ces recommandations sont ou vont être mise en application pour certaines.

Ce titre ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt.

**Ou sont les moyens humains, quid des conditions de travail des agents, quels moyens pour lutter contre l'évasion fiscale au niveau européen et international, quels moyens pour contrôler les crédits d'impôt « subventionnant » grassement les entreprises depuis plusieurs années sans aucune contrepartie, quel avenir pour la programmation de terrain déjà mis à mal par la séparation de la gestion et du contrôle, où est la dimension dissuasive du Contrôle Fiscal qui semble abandonner par la DG.**

Ce rapport fixe les contours de ce que sera le futur du contrôle fiscal à savoir un pilotage dans des interrégions et un abandon du maillage territorial des brigades départementales et de recherches.

Quand est-il d'ailleurs dans notre DIRCOFI du pilotage et du rattachement fonctionnel des BCR d'île de France.

Concernant la DIRCOFI Île-de-France, depuis votre arrivée, vous nous dites que la politique du chiffre a fait long feu et qu'aujourd'hui il s'agit de privilégier la qualité et en ça, nous ne pouvons que partager votre souhait.

Toutefois, permettez-nous de douter de cette mise en place.

Et ce double discours est mal compris par les agents. En tout premier lieu par les chefs de brigades qui continuent de demander un certain nombre de dossiers à leurs agents, quand bien même, certaines affaires nécessiteraient des investigations conséquentes, poussées et chronophages. De ce fait, les vérificateurs doivent faire un choix, lancer de nouvelles affaires pour être dans les « clous » ou continuer d'investiguer sur quelque chose qui, sait-on jamais, sera budgétairement très rentable, permettra de créer de la vérification induite et fera ainsi passer un masse potentiel que la DGFIP est sur le terrain pour veiller à l'égalité de tous devant l'impôt.

La CGT Finances Publiques s'est toujours opposée à cette politique du chiffre génératrice de stress.

Ces dernières années, la DIRCOFI Île-de-France a vu ses effectifs d'agents C puis B sérieusement diminués.

Les perspectives annoncées par l'ensemble de ces réformes ne laissent présager rien de bon pour le contrôle fiscal et notre direction.